

10 janvier 2022

Mesdames, Messieurs,

Soyez les bienvenus sur le site nouvellement créé du CASNAV de l'académie de Martinique (Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs). Celui-ci a pour vocation d'être un outil d'information pour les enseignants, les parents, les personnels éducatifs et d'encadrement, les partenaires institutionnels, les associations de même qu'un espace de ressources et de mutualisation pour les enseignants. Son objectif principal est d'aider et de renseigner tous les usagers concernés par la question de l'allophonie afin de faciliter l'inclusion scolaire des élèves d'origine étrangère et ne possédant pas une maîtrise suffisante de la langue française.

« La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école réaffirme la nécessité de promouvoir une école inclusive pour tous les enfants, au titre du droit commun. Le principe d'inclusion scolaire et d'accès à une formation de qualité pour tous les élèves est inscrit dans le code de l'éducation, avec une attention portée à la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). » (Eduscol mai 2016)

Ces publics d'apprenants venus d'horizons divers sont riches à bien des égards. Ils constituent les bases de notre société multiple que leurs apports successifs nourrissent de leurs sensibilités, leurs cultures et regards qui fondent la Martinique.

Aussi, pour aider ces élèves à réussir leur intégration scolaire, ce site, mis au service de tous les acteurs éducatifs qui les encadrent et les accompagnent, vivra et s'enrichira avec la contribution de chacun.

Le CASNAV vous souhaite une bonne navigation...

Alain LACAZE
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional d'espagnol
Responsable du CASNAV Martinique